

VILLE DE RILLIEUX-LA-PAPE



RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Catherine VIAL

Responsable du service environnement et plan climat
 catherine.vial@ville-rillieux-la-pape.fr

LOCALISATION DU PROJET

Rillieux-la-Pape

Labellisation Cit'ergie de la commune de Rillieux-la-Pape

Dates de début et de fin du projet	Début du projet : 2014 Fin du Projet : indéfinie À noter que le cycle de labellisation en cours porte sur la période 2019-2023
Contexte et historique du projet	Engagée de longue date en matière de développement durable, la Ville a conforté son action depuis 2014 en s'engageant dans la démarche Cit'ergie. Ayant obtenu le label Cap Cit'ergie en 2016 et mis en œuvre de nombreuses actions pour réduire l'empreinte carbone, renforcer la sobriété énergétique et s'adapter au changement climatique, la commune a rejoint fin 2019 les collectivités françaises labellisées Cit'ergie.
Objectifs visés par l'action	Face au double enjeu d'une communication sur les actions et de leur suivi technique sur la commune, les objectifs poursuivis par la commune au travers de la labellisation Cit'ergie sont : Structurer l'engagement en faveur du climat et de l'énergie S'appuyer sur un référentiel national / européen reconnu Se placer dans une démarche d'amélioration continue
Mise en œuvre	
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - En 2013/2014 : lancement du processus label Cap Cit'ergie - De 2014 à 2016 : état des lieux réalisé, dossier déposé grâce à la mobilisation des services. - En 2016 : Obtention en 2016 du label Cap Cit'ergie (score de 49,2 %) - Depuis 2016 : Une visite annuelle du conseiller Cit'ergie avec les services pour évaluer les actions en cours et identifier de nouvelles actions. Parmi les actions réalisées : Contrat éclairage public, Accueil d'un parc photovoltaïque citoyen, développement du photovoltaïque sur des équipements communaux (couvrent + de 30 % des besoins en électricité), stations Vélo'v, borne de recharge électrique, adhésion à la SPL Oser ...
Actions en cours	<ul style="list-style-type: none"> - En 2019 : candidature au label Cit'ergie et obtention en 2019 du label (score de 55,8 %), avec un plan d'une centaine d'actions organisées autour des axes suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1 : Concevoir une ville plus sobre, agréable à vivre, où la nature a toute sa place 2 : Offrir des bâtiments publics de qualité, confortables et performants 3 : Faire progresser les mobilités alternatives sur la Ville 4 : Porter la responsabilité environnementale au cœur de l'administration rilliarde, de ses projets et de sa commande publique 5 : Faire connaître l'engagement de la collectivité en matière d'énergie et faire adhérer l'ensemble des acteurs du territoire Chaque axe est doté d'objectifs chiffrés, par exemple pour l'axe 2 concernant le patrimoine communal : <ul style="list-style-type: none"> - moins 30 % d'énergie finale consommée en 2030 dans les bâtiments - 50 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2030 - 65 % des bâtiments communaux raccordés au réseau de chaleur ou bénéficiant d'une source d'énergie renouvelable pour le chauffage en 2030 - moins 50 % de consommation d'énergie en 2024 pour l'éclairage public - 0 bâtiments avec une étiquette énergie de niveau F à G en 2030. Parmi les actions inscrites au plan d'actions 2019-2023 : Désimpermeabilisation des cours d'école, Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE), Renforcement des actions Mobilité (plan vélo, expérimentation trotinettes, navette municipale, échanges Sytral) ...

Prochaines étapes	Rendu du SDIE fin 2021-début 2022, Actualisation du bilan GES en 2022, renouvellement du label en 2023.
Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)	Coût de l'accompagnement Cit'ergie sur 4 ans : 27 440 € TTC, dont 5 040 € pour actualisation du bilan GES. Subvention Ademe : 10 980 €. SDIE pris en charge par l'Ademe et la banque des territoires.
Freins rencontrés/ solutions apportées	Un travail de relance important pour mobiliser les acteurs. Des contraintes financières qui prennent parfois le pas et oblige à décaler des actions dans le temps.
Facteurs de réussite	L'accompagnement par le conseiller Cit'ergie exigé par l'ADEME (visite annuelle) est très important car cela remobilise les acteurs. Le passage par l'étape « Cap Citergie » a été intéressant pour mobiliser en amont.
Acteurs impliqués et rôles	Le Maire, Alexandre VINCENDET, et Philippe DE LA CRUZ, Adjoint à la transition environnementale. La responsable du service environnement et plan climat, avec l'appui du directeur du développement urbain : pilotage. Techniciens « environnement, risques et nuisances » « mobilité » : actions déchets, qualité de l'air, modes doux, transports en commun. Chargé de mission énergie : suivi des fluides et installations thermiques. Tous les services (30 personnes concernées) : visite annuelle et mise en œuvre des actions. Conseiller Cit'ergie : visite annuelle.
Date de mise à jour de la fiche	28/07/2021

EN BREF

Descriptif

La ville de Rillieux-la-Pape a engagé une labellisation Cit'ergie en 2014 associant tous les services de la commune et a obtenu le label Cit'ergie fin 2019 avec un score de 55,8 %.

Étapes clés

2014 : Lancement du processus label Cap Cit'ergie
2016 : Obtention du label Cap Cit'ergie (score de 49,2 %)
2019 : Obtention du label Cit'ergie (score de 55,8 %)